



Idée de produit à faire fabriquer par une entreprise

Par **ludo49_old**, le **08/11/2007** à **18:40**

'ai une idée de produit à faire fabriquer par une entreprise, je me suis procuré un contrat de confidentialité et de non divulgation, je souhaiterais savoir d'une part si ce contrat correspond bien à ce que je veux, je souhaite proposer la fabrication à une entreprise mais en restant maitre de mon idée.

je souhaiterais également savoir si en tant que particulier pour le moment et non en tant qu'entreprise, je peux quand même remplir ces contrats avec des entreprises.

enfin je souhaiterais savoir, si je peux faire signer plusieurs contrats de ce type à des entreprises différentes.

Merci de vos réponses.

Par **Jurigaby**, le **08/11/2007** à **19:03**

Bonjour.

Pour la question de savoir si vous pouvez rester maitre de votre idée, je ne peux pas savoir sans avoir lu le contrat.

Pour le reste, vous pouvez tout à fait signer ce type de contrat en tant que simples particuliers et vous pouvez en faire signer à plusieurs entreprises à partir du moment où il n'y a pas dans le contrat de clause d'exclusivité.